

Les crédits

Deuxièmement, je voudrais que la députée nous dise pourquoi son parti et elle-même prétendent que les transferts aux provinces en matière de santé et d'éducation seront réduits alors que dans les faits, dans la vérité, monsieur le Président, c'est qu'il y a une somme de 25 millions de plus qui va être transférée aux provinces d'ici les cinq prochaines années. Donc, je voudrais qu'elle m'explique pourquoi elle prétend que l'on coupe, alors qu'il s'agit d'un montant de 25 millions de dollars de plus pour les cinq prochaines années.

[Traduction]

Mme Langan: Monsieur le Président, je rappellerais à la députée que le Nouveau Parti démocratique a bel et bien administré des budgets en Colombie-Britannique, en Saskatchewan, au Manitoba et au Yukon. Peut-elle nous dire combien de budgets elle a administrés?

Mme Bourgault: Au moins cinq.

Mme Langan: Permettez-moi premièrement de répondre aux commentaires qu'elle a faits au sujet des garderies. Elle a dit que nous étions contre le projet de loi sur les garderies présenté par les conservateurs au cours de la dernière législature. Elle a tout à fait raison. Nous étions contre ce projet de loi, et nous n'avons pas changé d'avis.

Pendant mon discours, j'ai mentionné que nous nous sommes rendus dans toutes les régions du pays pour rencontrer des gens qui travaillent dans des garderies ou qui y envoient leurs enfants. Nous avons recueilli leurs commentaires et leur avons donné l'occasion d'expliquer au gouvernement pourquoi son projet de loi leur paraissait inadéquat. Nous espérons par là que le nouveau ministre tiendrait compte de ces commentaires et présenterait un projet de loi garantissant à tous les Canadiens l'accès à des services de garde adéquats, abordables et universels.

Eh bien, non seulement le ministre n'a pas présenté de nouveau projet de loi, mais il s'est dégonflé et a abandonné la partie.

Mme Dobbie: Monsieur le Président, je voudrais poser à la députée deux petites questions? Qu'est-ce qu'elle ferait pour venir à bout de la dette nationale? Et deuxièmement, est-ce qu'elle aimerait payer plus d'impôt?

[Français]

Mme Bourgault: Monsieur le Président, je voudrais juste dire qu'il ne s'agit pas de 25 millions de transfert, mais 25 milliards. Je voudrais que cela soit noté dans les *Débats*.

[Traduction]

Mme Langan: Monsieur le Président, ma collègue a posé deux questions, l'une sur la dette nationale, l'autre sur ma réaction à l'augmentation de mes impôts.

En ce qui a trait à la dette nationale, je commencerais par m'assurer que le régime d'imposition est assez équitable pour que les sociétés rentables et les banques paient leur juste part. Les Canadiens sont prêts à payer des impôts si le régime est équitable, et si tout le monde paie sa juste part.

La réponse à la seconde question est que, je suis tout à fait disposée à payer plus d'impôts pourvu que la Banque Royale n'en paie pas moins qu'un commis ou que la société Cominco ne soit pas moins imposée que mon père, qui a été ouvrier métallurgiste pendant 40 ans.

Mme Dobbie: Je suis heureuse d'apprendre que la députée est prête à payer des impôts.

Je voudrais me reporter à une observation qu'elle a faite dans son discours au sujet de la garde des enfants. Selon elle, le régime devrait être beaucoup plus équitable et on devrait offrir bien davantage de services de garderie. La députée s'oppose-t-elle à ce que les parents s'occupent eux-mêmes de leurs enfants? Croit-elle que les enfants devraient être gardés dans des établissements? Est-ce là l'avenir que son parti voit pour les enfants du pays?

Mme Langan: Monsieur le Président, je tiens vraiment à remercier la députée de cette question, car elle montre bien que nos vis-à-vis ne comprennent absolument pas les besoins des femmes et des enfants du pays dans le domaine de la garde des enfants. En fait, il serait préférable que tous les enfants puissent rester à la maison avec leur mère, mais la réalité, c'est que la plupart des femmes doivent travailler et qu'on doit leur offrir des choix dans le domaine de la garde des enfants. Il faut prévoir des garderies, des garderies de jour familiales détenant les permis voulus, et les parents doivent également être en mesure de faire garder leurs enfants à la maison, en fonction de leurs besoins, de leurs moyens et de leur horaire. Selon moi, il est fort regrettable que la députée ne semble pas comprendre les besoins des femmes et des enfants. J'en suis vraiment désolée.

Le président suppléant (M. Paproski): L'heure réservée aux questions et aux observations est maintenant terminée. Nous reprenons le débat. La parole est au député de Rosedale (M. MacDonald).

M. Gauthier: J'invoque le Règlement. Je propose:

Que la parole soit maintenant donnée au député de Kent (M. Crawford).

Le président suppléant (M. Paproski): Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?